

INCONSCIENT ET CULTURE

Violences dans la parentalité

Sous la direction de
Albert Ciccone

DUNOD

Préparation : Gabrielle Raoult

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2016

11 rue Paul Bert, 92247 Malakoff cedex

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-075380-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

LISTE DES AUTEURS

Maurice BERGER est psychiatre, psychanalyste à Saint-Étienne.

Brigitte BLANQUET est psychologue à Valence, docteur en psychopathologie et psychologie clinique de l'université Lumière-Lyon 2, maître de conférences à l'université catholique de Lyon.

Catherine BONNEFOY est psychologue à Lyon.

André CAREL est psychiatre, psychanalyste à Lyon.

Albert CICCONE est psychologue, psychanalyste à Vienne, professeur de psychopathologie et psychologie clinique à l'université Lumière-Lyon 2.

Colette CLÉMENT-BARTHEZ est magistrat honoraire à Lyon.

Bernard DUPLAN est médecin rhumatologue à Aix-les-Bains, docteur en psychopathologie et psychologie clinique de l'université Lumière-Lyon 2.

Marion FELDMAN est psychologue à Paris, maître de conférences HDR en psychologie clinique à l'université Descartes-Paris 5.

Matthieu GAROT est psychologue à Saint-Étienne et à Lyon.

Ariane GUCHER est psychologue à Lyon.

Maïa GUINARD est psychologue à Paris, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'université Descartes-Paris 5.

Alain-Noël HENRI est philosophe, psychanalyste à Valence, maître de conférences honoraire en psychologie à l'université Lumière-Lyon 2.

Éric JACQUET est psychologue à Annecy, maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique à l'université Lumière-Lyon 2.

Barbara SMANIOTTO est psychologue à La Roche-sur-Yon, maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique à l'université Lumière-Lyon 2.

Jean-Marc TALPIN est psychologue à Vichy, professeur de psychopathologie et psychologie clinique à l'université Lumière-Lyon 2.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES AUTEURS III

*INTRODUCTION. VIOLENCE ET PARENTALITÉ FAMILIALE,
PROFESSIONNELLE, INSTITUTIONNELLE, SOCIALE* 1
ALBERT CICCONE

PREMIÈRE PARTIE

LA PARENTALITÉ : MODÉLISATION

1. La parentalité soignante	9
ALBERT CICCONE	
La parentalité, aspects sociaux, politiques	10
<i>Représentations sociales, 10 • La mère, le père, 11 • La place des pères dans le soin, 12 • La place des pères dans la psychanalyse, 13</i>	
La parentalité, aspects psychologiques	15
<i>L'identité parentale ou le sentiment de parentalité, 15 • Les enjeux de la parentalité, 15</i>	
La parentalité comme fonction psychique	17
<i>Une biparentalité psychique interne, 17 • L'infantile. La bigénérationnalité psychique, 18</i>	
La parentalité soignante	20
Parentalité et violence inévitable	22
Conditions à une parentalité soignante et non violente	24

DEUXIÈME PARTIE

VIOLENCES DE LA PARENTALITÉ

2. Liens premiers, violences, analyse du surmoi-idéal	29
ANDRÉ CAREL	
Violence énigmatique	30
Liens premiers : (re)constructions	33
<i>Les entretiens familiaux, 33 • Modalités du processus ludique de l'enfant en séance, 35</i>	
Thérapie parent-bébé et violence silencieuse	36
Analyse du surmoi-idéal	38
3. La violence dans la parentalité familiale et professionnelle	41
MAURICE BERGER	
La violence, désorganisatrice du soin et de nos théories	41
La violence organisatrice	44
Surmoi organisateur et désorganisateur	46
Le désétayage groupal du surmoi	47
Surmoi et butée	49
Quelques réflexions sur la dimension judiciaire	50
4. Grossesse adolescente et violence dans la filiation	55
BARBARA SMANIOTTO, MAÏA GUINARD	
L'histoire de Julienne	56
De la répétition	59
De la violence subie à la violence agie	62
Conclusion : accompagner ou répéter encore ?	65

TROISIÈME PARTIE

VIOLENCES À LA PARENTALITÉ

5. Quand, au milieu des miens, s'invite l'impensable	69
ALAIN-NOËL HENRI	
La violence comme trahison du pacte symbolique.	
La mésinscription	69
La parentèle. Identification spéculaire et identification différentielle	73

La filiation comme paradigme de l'inscription. Le déplaçable et l'indéplaçable de la filiation	76
Que devient la mésinscription au sein de la parentèle ? <i>Aménagement des processus ordinaires de réduction de la mésinscription, 81 • L'isolation, 87 • Troubles dans la généalogie, 88</i>	80
6. Effets sur la parentalité d'une anomalie, un handicap ou une psychopathologie précoce chez un enfant	91
ALBERT CICCONE	
Déception originaire, blessure narcissique	92
Sidération, télescopage fantasme/réalité	94
Culpabilité et fantasme de culpabilité	95
Honte	98
Rupture dans la filiation et fantasme de transmission	99
Prématurité psychologique parentale et lien symbiotique	101
Positions défensives maniaque et mélancolique	104
Prendre en compte la souffrance parentale	106
7. Le fantasme de parentalité renversée et ses potentialités violentes dans le champ du vieillissement	107
JEAN-MARC TALPIN	
Génération, parentalité et parentalité renversée	109
Parentalité renversée dans le soin	115
Pour conclure	117
8. Une parentalité ébranlée par des violences collectives	119
MARION FELDMAN	
Deux situations cliniques	120
Impact de l'histoire collective : traumatisme et éjection du cadre culturel	122
Impact sur la fonction maternelle : perturbation des interactions mère-enfant	124
Transmission du trauma mère-bébé : quel est le « récit du bébé » ?	125

QUATRIÈME PARTIE

DE LA PARENTALITÉ INSTITUTIONNELLE

9. Figures de la parentalité dans les institutions fermées	131
ARIANE GUCHER	
Qu'est-ce qu'une institution fermée ?	132
Les figures parentales dans l'institution fermée	133
<i>Socialement, 134 • Les professionnels, 134 • Les adolescents, 135</i>	
Pour conclure	140
10. Violences « ordinaires » dans la parentalité institutionnelle	143
BRIGITTE BLANQUET	
Le corridor : un segment spatio-temporel	144
La clinique de l'urgence	147
<i>Le travail scénique, 149 • L'urgence institutionnelle : un état de confusion de langue, 151</i>	
Pour conclure	153
11. Norma, la nouvelle gouvernante	155
BERNARD DUPLAN	
Rappels historiques	155
Violences dans/de l'hôpital	157
Parentalité inhospitalière	158
<i>Le point de vue du malade, 158 • Le point de vue du soignant, 160 • Le point de vue de la direction, 162</i>	
Pour conclure	163
12. Bonnes intentions et enfer en pédiatrie	165
CATHERINE BONNEFOY	
La violence du réel	166
Détresse, impuissance, culpabilité et honte	166
La violence du « trop » dans nos pratiques soignantes	167
<i>« Trop » de savoir, « trop » de maîtrise, 168 • « Trop » d'intrusion, « trop » d'exposition, 170 • « Trop » d'excitation, 175</i>	
Pour conclure	175

CINQUIÈME PARTIE

DE LA PARENTALITÉ SOCIALE

13. Contrainte n'est pas violence	179
COLETTE CLÉMENT-BARTHEZ	
Contrainte des parents	180
Contrainte de la loi	180
La fessée et la loi	184
Les magistrats et leurs interlocuteurs	184
14. Enjeux de la co-parentalité dans les dispositifs d'« inclusion » scolaire	187
ÉRIC JACQUET	
Contexte	189
Nécessité d'une approche clinique groupale des dispositifs d'inclusion scolaire	191
Une illusion anticipatrice groupale	197
Pour conclure	198
15. <i>Exclusio, Exclusio, Exclusio...</i> (Conjurer l'horreur)	199
MATTHIEU GAROT	
Prodrome du SDF	200
De l'hospitalisme social	202
La crise cloacale	205
Péroraison zombiesque	208
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	211
<i>INDEX DES NOMS</i>	221

Introduction

VIOLENCE ET PARENTALITÉ FAMILIALE, PROFESSIONNELLE, INSTITUTIONNELLE, SOCIALE

Albert Ciccone

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

CET OUVRAGE fait suite au collectif *La Violence dans le soin*, que j'ai dirigé en 2014, et qui explorait la violence dont les différentes activités de soin – psychique, somatique, social – peuvent être le théâtre. Il s'agissait de comprendre les enjeux de cette violence, d'en dégager et d'en préciser les sources et les formes : sociales et sociopolitiques, institutionnelles et organisationnelles, transférentielles et contre-transférentielles. Ce travail s'est poursuivi et a donné lieu à un colloque en deux temps, le premier à Lyon en mars 2015, intitulé « Violences dans la parentalité », et le second à Paris en septembre 2015, intitulé « Violences dans les soins ». Cet ouvrage fait suite au premier temps de ce colloque.

La parentalité est ici envisagée comme une fonction psychique à l'œuvre chez les parents, mais aussi chez les professionnels du soin, de l'éducation, de l'accompagnement, dans les institutions, voire dans le social. Il s'agit d'une « parentalité soignante », censée soutenir un

processus de croissance chez un sujet ou un groupe de sujets, mais dont les effets de soin peuvent être empêchés et qui peut ainsi produire de la violence en lieu et place du soin.

Les différentes contributions de ce livre envisagent ainsi les violences dans la « parentalité familiale », mais aussi dans la « parentalité professionnelle », la « parentalité institutionnelle », voire la « parentalité sociale ».

Ces figures de parentalité peuvent être le siège ou le théâtre de violences, et l'objet de cet ouvrage consiste à essayer de rendre compte de leurs diverses formes et d'en saisir les logiques. Les situations de violence sont toujours complexes et les protagonistes de ces scènes sont souvent liés par des liens qui sont en souffrance, et dans lesquels l'agent de la violence est parfois lui-même victime de cette même violence ou d'une violence du même ordre. Aussi, l'étude des violences *dans* la parentalité contient-elle l'exploration des violences *de* la parentalité et des violences *à* la parentalité. Nous verrons, dans les réflexions qui suivent, comment la parentalité – familiale, professionnelle, institutionnelle, sociale – peut être le théâtre de violences qui lui sont faites et/ou de violences dont elle est l'agent.

Toutes les contributions, par ailleurs, envisagent plus ou moins des intrications entre la parentalité dans la famille, celle relative aux postures professionnelles, celle de l'institution, et enfin la parentalité du social.

Les regroupements en cinq parties des différents chapitres tiennent compte de la perspective principale ouverte par chaque auteur, à la fois pour ce qui concerne la source des violences, et pour ce qui concerne la forme de parentalité, sachant que très souvent plusieurs des perspectives sont prises en compte.

Le premier chapitre – et première partie – précise le concept de parentalité, définit la notion de « parentalité soignante », et ouvre la question de la violence dans la parentalité. J'y discute la façon dont la définition de la parentalité, la délimitation de la place des mères et des pères, engagent des représentations sociales et politiques ; j'y souligne les aspects psychologiques du sentiment de parentalité et dégage les enjeux narcissiques et œdipiens de l'identité parentale. Je développe, par ailleurs, dans ce chapitre, la considération de la parentalité comme fonction psychique, maternelle et paternelle, attachée à tout sujet. Je montre également comment la parentalité suppose toujours un aspect soignant, elle est toujours une « parentalité soignante ». Et en tant que telle, elle concerne tout aussi bien les parents que les professionnels : soignants, éducateurs, enseignants et autres praticiens de l'aide et de l'accompagnement. La notion de parentalité soignante peut s'appliquer

aussi à l'institution, voire au social. Je discute aussi des conditions dans lesquelles cette parentalité des parents, des professionnels, des institutions, du social, peut continuer d'être soignante et non violente.

La deuxième partie traite de situations de violences de la part de parentalités souffrantes, désorganisées ou inadéquates, dans la famille voire chez les professionnels.

André Carel, tout d'abord, propose une réflexion sur les violences silencieuses dans les liens premiers, qui se traduisent par des violences bruyantes lors de la seconde enfance. Éclairant une situation clinique d'un jeune enfant dont le comportement tyrannique violente la parentalité, André Carel met en évidence la souffrance du surmoi-idéal, qui prend la forme du « surantimoi », selon la conception de Racamier (1995), et montre comment ce surantimoi est à l'œuvre, dès les liens premiers, chez les différents protagonistes. Il décrit ensuite la façon dont l'emprise de ce dernier peut être réduite par le travail psychanalytique avec l'enfant et avec la famille.

Dans le chapitre 3, Maurice Berger, à partir de l'approche de sujets violents ayant eux-mêmes subi des violences parentales graves, envisage et distingue la violence désorganisatrice, qui laisse des traces traumatiques, et la violence organisatrice, qui permet un travail de mentalisation, de représentation, d'intégration subjective. Maurice Berger souligne la nécessité de penser et de différencier ces formes de violence, dans la parentalité familiale comme dans la parentalité professionnelle éducative, mais aussi judiciaire, législative – qu'on peut ici appeler « parentalité sociale ».

Barbara Smaniotto et Maïa Guinard, dans le chapitre suivant, explorent le contexte singulier d'une grossesse adolescente, chez une jeune fille placée par les services sociaux comme l'ensemble de sa fratrie. Barbara Smaniotto et Maïa Guinard mettent en évidence les processus de répétition et de retournement de la violence, au sein de la filiation comme au sein des relations qu'établit l'adolescente.

La troisième partie regroupe des travaux concernant des formes de violence faites à – et dont peut souffrir – la parentalité des parents, dans une famille, voire la parentalité des professionnels ou du social.

Alain-Noël Henri, dans le chapitre 5, travaille la question de la violence à la « parentèle », générée par la survenue de situations impensables, de l'ordre de ce qu'il a conceptualisé avec la notion de « mésinscription » (Henri, 2004, 2009). Il éclaire le traitement de cette mésinscription par la parentèle, en le mettant en perspective avec le traitement social des sujets mésinscrits, traitement visant par divers procédés la réduction de la mésinscription ou l'isolation du mésinscrit.

Dans le chapitre suivant, j'explore les différents effets que produit sur les parents et dans la parentalité la rencontre traumatique avec une anomalie, un handicap, une psychopathologie précoce chez un enfant. Cette réflexion (comme à sa façon la précédente) renverse la perspective souvent exclusivement considérée, celle des effets sur la subjectivité d'un enfant de troubles de la parentalité, pour explorer les effets sur les parents eux-mêmes d'un trouble chez l'enfant. J'appréhende ces différents effets comme à la fois des conséquences de la rencontre traumatique avec l'anomalie ou la psychopathologie et des défenses pour tenter d'amortir le traumatisme voire de l'intégrer, de s'approprier l'expérience.

Dans le chapitre 7, Jean-Marc Talpin envisage les effets du vieillissement sur la parentalité dans les liens familiaux, en travaillant le « fantasme du renversement de l'ordre des générations » qu'avait modélisé Ernest Jones (1913). Jean-Marc Talpin en décrit les logiques, les aléas, les achoppements, les échecs et les potentialités violentes. Il évoque aussi le travail de ce fantasme dans les relations de soin.

Puis Marion Feldman, dans le chapitre 8, présente une réflexion sur les effets de traumatismes collectifs vécus par les mères, tels un génocide, une dictature, sur leur parentalité. Les signes d'impact dans la relation mère-bébé d'une telle expérience de violence collective sont considérés comme indicateurs d'une transmission du traumatisme de la mère au bébé.

La quatrième partie est consacrée plus particulièrement aux violences dans la parentalité institutionnelle.

Dans le chapitre 9, Ariane Gucher expose dans le détail, à partir de l'observation clinique dans des institutions fermées pour adolescents, la façon dont les imagos parentales sont projetées, transférées dans et sur l'institution – à la fois les imagos ou figures parentales de la société qui a pensé et créé ces institutions, celles des professionnels qui y officient, et celles des adolescents qui y sont accueillis. Ariane Gucher montre comment ces imagos, dans toute leur complexité et leurs contradictions, travaillent et mettent à mal les liens entre les différents protagonistes de l'institution.

Brigitte Blanquet, à la suite, envisage les violences « ordinaires » dans la parentalité institutionnelle, en montrant comment les scènes inter-relationnelles dans l'institution sont le théâtre de scènes subjectives du ou des sujets accompagnés ou soignés, auxquelles se mêlent les impératifs sociaux, sociétaux, qui sont antagonistes avec le travail de soin et empêchent la créativité nécessaire des professionnels. Brigitte Blanquet relate des séquences de vie institutionnelle, dans le secteur médico-social, montrant comment la violence quotidienne est à l'œuvre,

dès lors qu'à l'impact des besoins infantiles des sujets accompagnés répond l'idéologie de l'urgence, qui masque mal les fantasmes de toute-puissance, et génère excitation et jouissance plutôt que travail de liaison et de pensée.

Bernard Duplan, dans le chapitre 11, décrit l'« inhospitalité » de l'hôpital, soumis aux contraintes de la nouvelle gouvernance, avec ses exigences de normativité. Il explore la violence dans la parentalité de l'institution hospitalière à la fois du point de vue des patients, qui rencontrent brutalement la maladie et l'hôpital, du point de vue des soignants, qui sont conduits à des pratiques technicistes et toutes-puissantes, et du point de vue des directions, qui sont prises dans les rets de cette nouvelle gouvernance.

Catherine Bonnefoy poursuit, dans le chapitre suivant, sur les violences dans la parentalité hospitalière, dans le champ particulier de la pédiatrie et de la maladie somatique grave. Prolongeant des travaux antérieurs (Bonnefoy, 2012, 2014), elle décrit comment le « scandale » de la maladie génère impuissance, culpabilité, honte, haine, ce qui peut produire de la violence de la part des équipes soignantes, amenées à prendre des positions omnipotentes de savoir, de maîtrise, et à marquer les relations aux enfants et aux familles par l'intrusion et l'excitation. Catherine Bonnefoy montre aussi comment l'excès de bienveillance contient les ingrédients d'une parentalité « abusive ».

La cinquième partie, enfin, traite plus spécifiquement des violences dans la parentalité sociale.

Dans le chapitre 13, Colette Clément-Barthez distingue contrainte et violence, et souligne les effets bénéfiques de la contrainte, qui pour elle n'est pas violence. Il s'agit de la contrainte exercée par l'autorité parentale, mais aussi et surtout de celle exercée par la loi, sur les parents comme sur les enfants qui agissent des violences appelant une réponse de ce qu'on peut appeler la parentalité sociale. Cette position « parentale » contraignante de la loi est structurante lorsqu'elle respecte le sujet, inclut la parole, s'appuie sur l'articulation non confusionnante d'acteurs de disciplines différentes, et se fonde sur une position éthique.

Éric Jacquet, dans le chapitre suivant, discute de la parentalité sociale qui s'exerce dans les dispositifs d'« inclusion » scolaire des enfants en situation de handicap. Il décrit la « co-parentalité » des acteurs, parents et professionnels, là aussi de disciplines différentes, qui travaillent à cette inclusion, et montre les violences qu'elle peut agir, lorsque l'objectivation à outrance empêche le travail de pensée et la prise en compte de la subjectivité de l'enfant. Éric Jacquet soutient l'intérêt d'une approche clinique de la groupalité dans ces dispositifs, et met en évidence

les effets créatifs de l'« illusion anticipatrice groupale » dans le travail de cette parentalité sociale.

Matthieu Garot, dans le dernier chapitre, décrit une violence de la parentalité sociale à travers le contexte de la grande exclusion. Dans la suite de ses écrits antérieurs (Garot, 2012, 2013, 2014, 2015), il dessine la figure du SDF, explore les logiques de l'errance, et considère l'espace de la rue et l'aire de l'exclusion comme un espace cloacal représentant le négatif du social. Reprenant le terme de Spitz (1965) qui définit l'« hospitalisme » chez les enfants déjà abandonnés et que l'institution met en situation de carence affective, Matthieu Garot introduit la notion d'« hospitalisme social », pour métaphoriser les effets de cet abandonnisme social qui mène ces sujets à l'abandon d'eux-mêmes et à l'auto-exclusion.

PARTIE 1

LA PARENTALITÉ : MODÉLISATION

